

Tp 493 p/6



R. Cagnat.

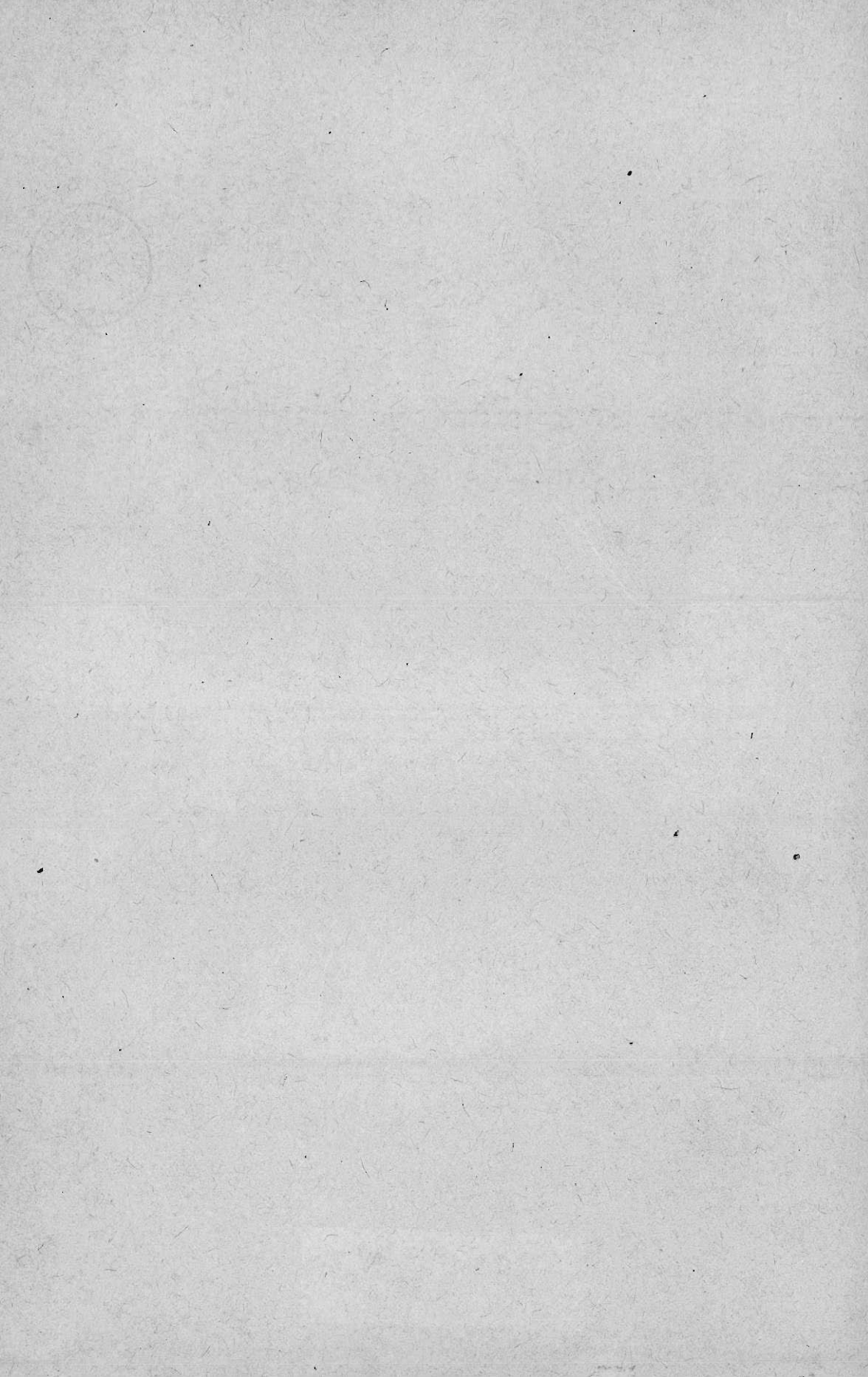
Le Procurateur de Numidie

et Titinius Clodianus.

Bibliothèque Maison de l'Orient



139401



Tp 4938/16
372

MUSEE
[320] MEDITERRANEE
C. I. L.
Rue Raynoullard



LE PROCURATEUR DE NUMIDIE
L. TITINIUS CLODIANUS.

Le Service des Monuments historiques de l'Algérie a entrepris depuis deux ans des fouilles importantes dans les ruines de l'ancienne ville de Cuicul (aujourd'hui Djemila), au nord de la province de Constantine. Les inscriptions y étaient très nombreuses. Une centaine figure déjà au *Corpus inscriptionum latinarum* (1); les recherches récentes en ont fourni une nouvelle série. Parmi ces dernières il en est une, rédigée en l'honneur d'un certain chevalier nommé L. Titinius Clodianus, dont la personne semble avoir été très chère aux gens de Cuicul, puisqu'ils consacrèrent à lui ou à sa famille plusieurs monuments. Nous en connaissons déjà deux autres. Le premier, qui ne donne lieu à aucune difficulté, porte le nom de sa femme et de ses enfants (2):

Claudiae Salviae coniug[is] L. Titini Clodiani e. u. proc. Aug[us]t[us] n[ost]r[us] splendidissimus ordo col. Cuiculitanor. conlatione p. sportularum facta posuit.

L. Titinio Maximo Clodiano fl. pp. filio L. Titini Clodi[ani] splendidiss[ima] col. Cuiculitanorum conlatione facta sportularum patrono posuit.

(1) *C. I. L.*, VIII, p. 708 à 713; 1897 à 1901.
(2) *Ibid.*, n.º 8329.

Titinia Clodiae san[ctissimae] filiae Ti[tini Clodia]ni s[plendidissimus ordo etc.].

. [Clo]dia[ni]? splendidissimus ordo col. *Cuiculitan. conlatione sportularum facta posuit.*

Nous apprenons par là qu' il avait épousé une Claudia Salvia, dont il eut au moins un fils et une fille (1). Le fils avait pris les noms de son père dont il se distinguait par un second surnom Maximus, la fille avait reçu un surnom tiré de celui de son père, par retour à la forme plus simple (*Clodianus* dérive de *Clodius*), suivant l' usage (2).

Du même monument on peut inférer aussi, constatation très importante, que L. Titinius Clodianus est un contemporain de Caracalla et de Géta.

Le second monument était dédié au personnage lui-même; il est très mutilé (3). Il se compose, dans l'état actuel, de deux fragments dont l'un a été copié par Wilmanns, l'autre ne nous étant connu que par Delamare et la transcription manuscrite d'un voyageur plus ancien, assez inexpérimenté en épigraphie. On en a tenté au *Corpus* la restitution suivante :

L. Titinio C[lodiano e. u.] | a commentar pra[ef. praetorio ee. uu.] | praesidi et procuratori prouvinciae] | Alpium Maritimarum]m proc. prouvinciae] | Bithymiae proc. S. partes praes(idis) | agenti [per] Numid(iam) proc. quadr[a]g. Galliciarum p] r [oc.] | l[u]di magni splendidissimus [ordo Cuiculi tanorum]m conlatione spo[rtularum facta] | posuit.

Cette restitution peut maintenant, grâce au nouveau texte découvert en 1910 à Djemila, être amendée et complétée. Voici la copie, revue par moi sur la pierre même, de ce document intéressant :

(1) Cf. la *Prosopogr. imperii romani*, III, p. 327, n.° 190.

(2) Voir mon *Cours d'épigraphie latine*, p. 66 et suiv.

(3) *C. I. L.*, VIII, 8328 cf. p. 968 (addenda).

L · TITINIO CLODI
 ANO 6 E · V · MIL 6 IIII
 A C O M M · P R A E F F
 P R A E T P R A E S I D I
 E T P R O C P R O V
 E P I R I I T E M E T
 P R O C Q V A D R A G E S
 P O R T V S A S I A E E T
 B I T H Y *n* I A E P R O C
 P R O V M o e S I A E I N
 F E R I O R P R O C
 P R O V N V M I D I A E
 P A R T E S P R A E S
 A G E N T I
 C P O M P O N I V S S A
 T V R N I N V S A C T V
 A R I V S A L P A N N O

L. Titinio Clodiano e(gregio) u(iro) mil(itiarum) IIII a comm(entariis) praef(ectorum) praet(orio) praesidi et proc(uratori) prou(inciae) Epiri item et proc(uratori) quadrages(imae) portus Asiae et Bithy[n]iae proc(uratori) prou(inciae) M[oe]siae Inferior(is) proc(uratori) prou(inciae) Numidiae partes praes(idis) agenti C. Pomponius Saturninus actvarius al(ae) Pannoni(orum).

Ainsi P. Titinius Clodianus débuta dans la carrière par la gestion de quatre milices équestres, quatre et non trois. Ceci convient bien à un contemporain de Caracalla, puisque, ainsi qu'on le sait, les *tres militiae* se changent en *quatuor militiae* à l'époque de Septime Sévère. Il se pourrait même que ce texte fournisse l'exemple le plus ancien de cette modification. Après avoir été attaché aux bureaux de la préfecture du prétoire comme *a commentariis*, il fut mis à la tête de l'Épire avec le titre de *procurator et praeses*. L'Épire était province procuratorienne depuis Vespasien : c'est un

fait connu (1). De là il fut appelé à diriger le service des douanes d'Asie et de Bithynie, réunion de provinces qu'il n'est pas inutile de signaler. Sous la république, la Bithynie formait une circonscription douanière propre (2); sous l'Empire on la trouve jointe à une circonscription voisine: l'inscription de Timésithée nous la montre, sous Gordien, rattachée au Pont et à la Paphlagonie (3); ici elle figure à côté de l'Asie. Après avoir passé, toujours à titre de procureur, par la Mésie Inférieure, il fut envoyé en Numidie où il remplaça le *praeses* pour une raison qui nous échappe, vers 211/212 de notre ère. C'est là une carrière parfaitement régulière pour l'époque.

Le dédicant est un *actuarius* de l'aile de Pannoniens, c. à. d. de l'*ala I Augusta Pannoniorum*, un des corps auxiliaires le mieux connus de la légion III Auguste (4).

Si l'on compare cette inscription avec le texte mutilé dont j'ai reproduit plus haut la restitution, on s'aperçoit aisément que ce dernier est de date postérieure: L. Titinius Clodianus avait été, lorsqu'il lui fut dédié, procureur du quarantième des Gaules et procureur du *ludus magnus*, après avoir gouverné la Numidie.

Sur la nouvelle inscription, ses fonctions s'arrêtent avec sa mission en Numidie.

En outre, dans l'ancien texte figure la mention des Alpes Maritimes, qui n'existe pas et n'a jamais existé dans le nouveau. C'est là, sans doute, une omission accidentelle, à laquelle il n'y a pas lieu de s'arrêter.

Ces remarques faites; voici comment, on pourrait, il me semble, compléter les deux fragments qui nous sont parve-

(1) Cfr. MARQUARDT, *Organisation de l'Empire romain*, II, p. 230.

(2) CIC., *ad Famil.*, XIII, 9, 1 et suiv.

(3) C. I. L., XIII, 1807: *proc. prov. Bithyniae Ponti Paphlagon tam patrimonii quam rat. privatar ibi vice proc. XXXX.*

(4) Cfr. mon. *Armée d'Afrique* (2 édition) p. 197.

nus de la dédicace mutilée de Djemila (1). Je tiendrai compte, naturellement, des parties perdues que nous ne connaissons que par une copie manuscrite (2).

L TITINIO *Clodiano e. n. mil. IIII*
 A COMMENTAR · PRAefectorum praetorio *centum. un.*
 PRAESIDI · ET · PROC *prou. eperi praesidi et proc. prou.*
 ALPIVM MARITIMARVM *proc. quadrag. portus asiae et*
 BITHYNIAE PROC *Prou. moesiae inf.* PARTES PRAES AGEN
 TI *per n VM ID PROC QVADRAG Galliarum proc.*
ludi MAGNI SPLENDIDISSIMVS ordo COL CVICVLITA
norum CONLATIONE SPORTVLARVM FACTA
 PQSVIT

Puisse cet essai de restitution être agréé du savant éminent à qui elle est dédiée !

R. CAGNAT.

(1) Pour la commodité de l'impression, je supprime toutes les ligatures qui figurent dans l'original. Je n'apporterai au texte qu'une modification. A la fin de la cinquième ligne du premier fragment le *Corpus* porte, après le mot PROC, le haut de la boucle d'un S. Je suis persuadé que cette boucle appartient bien plutôt à un B. La similitude de cette partie des deux caractères expliquerait la confusion, si aisée à commettre en présence de lettres aux trois quarts disparues.

(2) *C. I. L.*, VIII p. 963 « *Iucundus Toscani in schedis Gemmatibus... hacc proponit, versibus non d visis* ».

